

Coronavirus COVID-19 :

La Compagnie suspend ses vols du 19 mars au 12 avril 2020, reprendra une rotation quotidienne entre Paris et New York à partir du 13 avril et repousse le lancement de sa ligne Nice-New York au 1^{er} juin 2020

L'annonce la nuit dernière du Président Américain Donald Trump d'interdire l'accès au territoire américain à toute personne étrangère venant d'Europe pour 30 jours à compter du 13 mars minuit contraint La Compagnie à revoir son programme de vol pour les prochains mois.

La Compagnie continuera à opérer ses vols normalement jusqu'au 18 mars inclus afin de permettre aux passagers français et américains dont le voyage est en cours de rentrer sereinement dans leur pays d'origine. En revanche, seuls les ressortissants américains ou détenteurs d'un titre de séjour sur le territoire américain pourront embarquer sur les vols au départ de Paris Orly du 14 au 18 mars 2020.

Face à la baisse de l'activité et afin de ne pas opérer des vols majoritairement vides, La Compagnie suspend donc l'intégralité de ses vols du 19 mars au 12 avril 2020 inclus. A la levée de l'interdiction d'accès au territoire prévue le 13 avril 2020, elle reprendra l'exploitation d'un aller-retour quotidien entre Paris et New York.

L'ouverture de la ligne Nice-New York initialement prévue le 1^{er} mai 2020 est quant à elle repoussée au 1^{er} juin 2020

Les passagers concernés par l'annulation de leur vol seront personnellement informés dans les prochains jours et se verront proposer des solutions de réacheminement, de report ou d'annulation de leur voyage.

La Compagnie propose par ailleurs aux passagers détenteurs d'un billet pour des voyages jusqu'au 31 mai 2020 de reporter leur départ sans frais d'échange ou de bénéficier d'un voucher valable pour une durée de 1 an.

« La décision unilatérale du Président des États-Unis nous oblige à nous adapter rapidement. Grâce à l'immobilisation temporaire de nos appareils et à la réduction d'activité d'une partie de nos salariés, nous réduisons nos charges pour faire face à la baisse de l'activité. Nous espérons un retour à la normale fin mai pour retrouver la courbe de croissance prometteuse que nous avions en début d'exercice grâce à l'arrivée de nos nouveaux A321neo » déclare Christian Vernet, Président de La Compagnie.

La Compagnie prévoit un retour à une activité normale dès le 1^{er} juin 2020 mais restera attentive à l'évolution de la situation pour garantir la sécurité de ses passagers et de ses employés.

Retrouvez toutes les informations sur le programme de vols et les conditions tarifaires sur lacompanie.com et dans votre agence de voyages.

À propos de La Compagnie

La Compagnie est la compagnie aérienne régulière française qui réinvente depuis le 21 juillet 2014 la Classe Affaires en une expérience unique et à taille humaine, entre Paris et New York, et depuis le 5 mai 2019 entre Nice et New York. La Compagnie propose jusqu'à deux vols quotidiens exclusivement classe affaires à des prix de 30 à 50% inférieurs à ceux de la concurrence pour séduire et satisfaire une clientèle exigeante à la recherche d'une expérience différente. A bord, les passagers profitent du confort de 76 sièges-lits qui s'inclinent en lits parfaitement plats, d'un système de divertissement innovant, d'un accès gratuit et illimité au Wifi haut débit et de menus de saisons élaborés par des chefs français de renom.
Plus d'informations : www.lacompanie.com et dans votre agence de voyages.

Contact presse

La Compagnie - Fanny Tesson : +33 (0)1 55 60 30 01 / ftesson@articleonze.com